

Révélateur de compétences

Réseau lorrain d'information conseil sur la VAE

La VAE en entreprise, tous gagnants !

Édito

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'acquérir un diplôme ou un titre sur la base des aptitudes et des connaissances acquises à travers l'expérience. Pour le candidat, c'est l'opportunité de valoriser et certifier ses compétences, favoriser sa mobilité, son employabilité et sécuriser son parcours professionnel. Si elle est d'abord un droit individuel, la VAE constitue pour l'entreprise une opportunité de valoriser son image, d'augmenter son professionnalisme et de développer sa compétitivité pour assurer sa pérennité.

Malgré tous ces avantages, peu d'entreprises ont intégré la VAE dans leurs pratiques de gestion des ressources humaines. La mise en œuvre d'une VAE reste encore majoritairement une démarche individuelle, dont l'employeur n'a parfois pas connaissance. C'est pourtant par la complémentarité entre ces deux dimensions de la valorisation et de la reconnaissance des compétences que naîtra une vraie sécurisation des parcours professionnels et des projets répondant à la fois aux intérêts et aux enjeux de l'entreprise et des salariés concernés.

L'Etat et la Région Lorraine, en concertation avec les partenaires sociaux, font de la VAE une priorité forte. Le plan d'action régional mis en œuvre vise à faire de la VAE une démarche connue du plus grand nombre et intégrée dans les politiques de gestion des ressources humaines et de qualification des salariés de très nombreuses entreprises, de branches professionnelles et de territoires.

Laurence Demonet, Vice Présidente de la Région Lorraine - Serge Leroy, Directeur régional du travail, de l'emploi, et de la formation professionnelle de Lorraine

Témoignage «Une démarche de valorisation, qui dynamise les mobilités internes»

Didier David Loff, coordinateur formation, Groupe Fnac - Patricia Boulet, responsable RH, Fnac de Nancy.

La VAE s'inscrit parfaitement dans notre projet d'entreprise. En lien avec nos objectifs commerciaux, c'est un moyen de valoriser nos collaborateurs, et d'améliorer l'image du métier de vendeur à l'extérieur de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle la Fnac a décidé d'engager des moyens pour aider ses collaborateurs qui désirent se lancer dans la VAE, démarche avant tout personnelle. A la Fnac de Nancy, sur un effectif de 83, cinq salariés ont obtenu depuis trois ans un diplôme par VAE. Ces réussites ont germé dans la tête d'autres salariés, actuellement en cours de VAE. Le bilan est de 273 diplômés par VAE, au niveau du groupe.

Le premier point a été d'identifier les diplômes adaptés à nos métiers et susceptibles de répondre aux projets de nos collaborateurs.

Principalement : BAC PRO Commerce pour les vendeurs, et BAC PRO Services pour les hôtesses de caisse, service après vente...

La réussite de l'opération s'explique par la mise en place d'un solide accompagnement collectif, basé sur

8 ateliers pratiques d'une demi-journée, pour aider à la réalisation du dossier, préparer l'entretien, et développer une émulation, une ambiance collective de travail. C'est nécessaire, car la VAE demande un fort investissement de la part du candidat. Pour y arriver, il faut être convaincu au départ, il faut croire à son projet.

Les candidats ont manifesté un réel enthousiasme, et ont été motivés à l'idée de pouvoir obtenir un véritable diplôme d'Etat. Nous constatons que la démarche elle-même est un processus formateur qui apporte beaucoup aux candidats, de même qu'à l'entreprise qui gagne en retour une meilleure motivation des salariés au quotidien. Ils évoluent dans leur manière de voir leur métier, les relations avec leurs collègues ou la hiérarchie. Ils prennent conscience de leurs capacités, se sentent plus fort pour envisager de répondre à une offre interne de changement de poste : « Avant, je loupais toujours

les entretiens. Maintenant je suis très sûr de moi. Ca n'a jamais été aussi clair que depuis que j'ai fait mon dossier de VAE ». Si aucune promotion automatique n'est prévue, plusieurs



Pascal Hosatte et Patricia Boulet, Fnac Nancy. La proposition de VAE est venue de l'entreprise

salariés ont depuis évolué dans l'entreprise, vers d'autres emplois. La remise des diplômes se fait en présence du Président de la Fnac, tous les ans. C'est un moment important, qui montre l'intérêt de l'entreprise.

Témoignage «La VAE, c'est très riche, ça donne du tonus, on ouvre continuellement des portes»

Pascal Hosatte, vendeur en librairie à la Fnac Nancy. A obtenu par VAE en 2008 un BAC PRO Commerce.

Je suis entré à la Fnac il y a plus de 20 ans, sans le BAC, après avoir suivi une formation de bibliothécaire.

La proposition de VAE est venue de l'entreprise. Au départ, ça m'a fait peur. Mais en fait, la VAE apporte une forte gratification personnelle. La

satisfaction est à la hauteur des efforts consentis.

Ce qui est difficile, c'est de mettre des mots sur sa pratique. Il faut se regarder travailler. Il faut aussi savoir accepter les remises en question, surtout quand on a une longue expérience. Le métier, c'est quelque chose d'un peu secret qu'on n'arrive pas à saisir. La VAE permet de mettre à plat son métier et sa propre expérience. Ce que l'on fait dans le métier bouge beaucoup, mais on ne le voit pas dans le quotidien. La VAE permet de mieux s'en rendre compte. C'est très riche, ça donne du tonus. Lorsqu'on fait son dossier, on ouvre continuellement des portes. Et puis c'est une ligne de plus sur le CV, ce n'est pas négligeable.

Ce qui est dit dans les ateliers ne sort pas du groupe. J'ai été agréablement surpris par le fonctionnement des ateliers collectifs : les accompagnateurs, mais aussi le groupe, ont fait preuve d'une grande écoute et de respect à l'égard des difficultés de chacun.

J'ai été frappé par le sérieux du jury, dont les membres se sont montrés très respectueux et très intéressés par mon expérience. Je n'ai pas eu l'impression d'un diplôme au rabais.

La VAE, une réalité : plus de 1 000 diplômés par an en Lorraine

Plus de 5 000 diplômes, titres, CQP* ont été délivrés en totalité par VAE en Lorraine, depuis la mise en place du dispositif. La VAE n'est pas réservée à quelques diplômes : les demandes ont porté sur plus de 250 diplômes, titres ou CQP* différents, dans tous les secteurs d'activité. Parmi les candidats qui vont au bout de la démarche, 60% obtiennent le diplôme en totalité dès le 1^{er} jury. Même si beaucoup reste à faire pour que les publics les moins qualifiés accèdent au dispositif, les plus faibles niveaux sont très présents : 65% des certifications délivrées sont de niveau V (CAP) ou IV (BAC PRO). *CQP : certificat de qualification professionnelle